

Hauts de Seine ?

CPE et Vie scolaire Des moyens insuffisants !

Le département va recevoir, pour la rentrée 2015, un poste en plus de Conseiller Principal d'Éducation...

C'est largement insuffisant sachant qu'il y a 7 collèges dans le département qui n'ont toujours pas de CPE.

Pour faire face à la pénurie, la Direction académique a décidé de redéployer des postes de CPE notamment en récupérant un poste au lycée professionnel Jean Monnet de Montrouge, provoquant la colère des personnels car «les 400 élèves viennent d'environ 60 communes différentes dans et hors du département. Pour beaucoup la vie de lycéens n'est pas simple : problèmes sociaux, problèmes de titre de séjour, problèmes d'hébergement, etc.

D'ailleurs le fond social du lycée est entièrement utilisé chaque année, et malgré cela, nous ne pouvons assurer la prise en charge des transports pour toutes celles et ceux qui en font la demande. Plus de la moitié des familles dont les enfants sont accueillis au lycée appartiennent aux Catégories Socioprofessionnelles défavorisées».

Voir sur le site internet du SNES leurs revendications, à la rubrique SNES 92 : <http://www.versailles.snes.edu>.

La FSU revendique a minima un CPE pour 250 élèves, ce sont ainsi plusieurs dizaines de postes qu'il faudrait créer...

Nous déplorons que, dans 7 établissements, la communauté éducative ne puisse compter sur l'apport d'un professionnel de l'éducation avec toute la surcharge de travail que cela occasionne pour les autres services.

Pourquoi au lycée professionnel Jean Monnet les personnels se battent pour garder les deux CPE ?



Au lycée Jean Monnet, nos 400 élèves viennent d'environ 60 communes différentes dans et hors du département. Pour beaucoup la vie de lycéens n'est pas simple : problèmes sociaux, problèmes de titre de séjour, problèmes d'hébergement, etc. D'ailleurs le fond social du lycée est entièrement utilisé chaque année, et malgré cela, nous ne pouvons assurer la prise en charge des transports pour toutes celles et ceux qui en font la demande. Plus de la moitié des familles dont les enfants sont accueillis au lycée appartiennent aux Catégories Socioprofessionnelles défavorisées pourtant nous ne sommes pas en ZEP, nous n'avons aucun moyen dédié ! Pour les élèves (environ 20%) bénéficiant d'un suivi éducatif (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Apprentis d'Auteuil...), pour la classe de DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers par l'Alternance) accueillant des élèves en très grande difficulté scolaire, pour la classe de LUPEZA avec des élèves non-francophones, pour la classe de 3^{ème} Prépa Pro avec des élèves ayant un parcours fragile en collège ; pour nos classes de CAP pleines de sortants de SEGPA, souvent en difficultés scolaires et ayant accumulé au moins une à deux années de retard dans leur parcours.

Pour tous et toutes le lien avec les adultes assurant une prise en charge et un suivi individuel au quotidien est indispensable.

Réforme de l'Éducation prioritaire Des moyens supplémentaires très dilués...

C'était aussi un autre engagement de la Direction académique : le département va perdre 8 réseaux en éducation prioritaire ou REP (soit 8 collèges et une quarantaine d'écoles primaires) mais "nous allons, en contrepartie, concentrer les moyens sur les établissements restants".

Les établissements REP n'ont pas

reçu spécifiquement plus de moyens pour la rentrée 2015 : leurs taux d'encadrement qui se mesurent en "heure par élève" (ou H/E) n'a guère varié par rapport à ceux de la rentrée 2014.

Les 2 collèges REP+ retenus - où on y trouve la difficulté "sociale et scolaire" la plus importante - sont donc les 2 établissements qui devaient concentrer encore plus de moyens.

Il y aura, pour la rentrée 2015, 4 postes en plus pour 1061 élèves en tout, soit 1 poste pour 265 élèves...

J.F. Gay

Ecole Pasteur à Clichy : soutenez ce père Géorgien débouté du droit d'asile!



Un père de famille géorgien, débouté avec son épouse du droit d'asile malgré les menaces et violences subies en Géorgie, est menacé par la France d'une reconduite vers son pays d'origine.

Mamuka et Maia Okruashvili vivent en France depuis 4 ans avec leurs enfants, Giorgi et Soso, scolarisés en CE1 et CE2 à l'école Pasteur B de Clichy-la-Garenne.

Vendredi 27 mars 2015, Mamuka Okruashvili a été arrêté suite à un banal contrôle routier.

Depuis le 28 mars, il est "retenu" au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Vincennes.

Suite à l'échec des différents recours juridiques tentés jusqu'à présent, Mamuka est désormais sous la menace d'une expulsion hors de

France, qui peut lui être annoncée chaque jour, par l'information d'un avion le concernant pour le lendemain.

Récemment, un père de famille géorgien, proche comme Mamuka et sa femme des critères de régularisation de la circulaire Valls du 28/11/2012, a été expulsé.

Il est urgent de soutenir Mamuka Okruashvili, de demander sa libération et la régularisation administrative de toute la famille.

Vous pouvez signer la pétition en ligne : <http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article52414> (raccourci : <http://resf.info/P2894>)